

## **Titre du programme CERTOP : L'université et ses publics** **Que fait-on des adultes dans les universités françaises dans une perspective comparée ?**

Christelle MANIFET  
MCF –Sociologie  
CERTOP-UMR CNRS 5044  
UT2J

- Présentation succincte du programme de recherche à l'attention des membres du conseil d'administration de l'IRT
- Objectif : contribuer à l'encadrement d'une enquête conduite par l'IRT et qui répond à des enjeux partagés de connaissance pour la recherche et pour l'action.

Cette recherche s'intéresse au traitement que font les universités françaises de leur public « adulte<sup>1</sup> » dans une perspective comparée avec le Québec. Au plan réglementaire, l'accueil de ce public est intégré à une mission de formation continue qui présente deux caractéristiques, celle d'avoir un caractère hétérodoxe compte tenu des codes de fonctionnement universitaire habituels et celle d'être limitative eu égard aux réalités des adultes et des besoins et des attentes d'éducation. Il s'agit d'intégrer dans l'analyse les catégories officielles de la politique universitaire de formation continue en discutant leur historicité et leur caractère mouvant autant que leur efficacité et leur pertinence, cela en appui d'une hypothèse selon laquelle les universités françaises répondent plus qu'on ne le croit à une mission de formation tout au long de la vie. De cette façon, la question excède le périmètre d'un public et d'une mission bien délimités et marginalisés pour interroger toute l'institution universitaire, par la production de ses publics et par son revers, la mobilisation aux études de ses publics non plus projetés mais réels.

Établi sur une période de trois ans, ce programme de recherche a obtenu le soutien financier du LabEx SMS (Structurations des mondes sociaux) pour une durée d'un an à partir de juin 2014 (décision du Comité de pilotage de SMS, le 26 mai 2014).

Ce programme a trois volets. Deux sont centrés sur l'institution universitaire -du ministère aux établissements- et se concentrent :

- pour l'un, sur une sociohistoire des catégories de l'intervention universitaire<sup>2</sup> –en particulier les dispositifs d'accessibilité aux études qui s'adressent aux adultes-,
- pour l'autre, sur les modalités actuelles de traitement des publics dans les établissements.

---

<sup>1</sup> Notre définition de la notion d'adulte en formation est relativement extensive. Pour la matérialiser, on part de quelques critères sociologiques. D'abord, il y a l'âge (25-64 ans, ou 28 et plus...) qui est un critère de définition de l'adulte en formation (en fonction de cycles de vie récurrents dans la vie des individus bien que les âges-planchers soient flexibles). Il y a aussi l'idée de discontinuité-s et/ou de rupture-s dans le parcours de formation (notion de reprise d'études et de pré-requis scolaires...). Il y a enfin l'idée de *cohabitation* et/ou de *coordination* de l'activité et du temps d'études avec d'autres activités tout aussi importantes dans la vie des individus et auxquelles souvent l'activité d'études est subordonnée (formation en lien l'emploi...). Ces trois critères ne sont pas réductibles les uns des autres, ils ne sont pas tous nécessaires pour caractériser une expérience adulte d'études. Ils donnent lieu à des compositions d'expériences *plus ou moins* adultes des études. Des jeunes (18-24 ans) peuvent donc se retrouver dans la situation d'adultes en formation.

<sup>2</sup> Ensembles de règles, de conventions, de procédures, de catégorisation et de typification qui constituent la base matérielle, tangible et opératoire du travail des professionnels en rôle d'institution (Dubois, 1999 ; Weller, 1999 et 2003, Sala Pala, 2006).

Il s'agit d'examiner, d'un point de vue institutionnel, la façon dont les publics « atypiques » - et notamment ceux en reprise d'études sont non seulement accueillis à l'Université mais aussi font l'objet de catégorisations ou non et d'aménagements ou pas.

Le dernier volet du programme concerne plus directement les publics, en appui d'une analyse statistique et qualitative à l'échelle d'établissements. A l'intérieur de ce dernier volet, il s'agit aussi de repérer et de compiler un ensemble de travaux existants portant sur les publics de l'université en répondant aux questions suivantes : de quel-s public-s parle t-on ? De quelles pratiques d'études ? A quelles catégorisations du public aboutit-on ? Selon quels critères de différenciation ? En quoi ces travaux informent des changements plus globaux qui touchent aux universités ?

\*\*\*

Ainsi, au sein de l'université Jean Jaurès, **l'Institut Régional du Travail** est d'un intérêt certain et constitue un projet de terrain d'enquête privilégié pour le deuxième volet de ce programme de recherche, celui portant sur la manière dont les établissements gèrent leurs publics « atypiques ». En effet, une des hypothèses secondaires au programme (la première étant que les universités répondent plus qu'on ne le croit aux enjeux de la formation tout au long de la vie) est la suivante :

- l'université classique qui continue d'alimenter les représentations et les actions dans le secteur semble se réduire comme une peau de chagrin tandis que les composantes spécifiques mais intégrées à l'université se multiplient et sont censées mieux répondre aux besoins et aux attentes plus immédiates de la société à l'égard de son système de formation et de recherche.

L'IRT illustre une réalité universitaire qui dépasse le seul périmètre toulousain et midi pyrénéen (cf. réseau des 10 IT intégrés à des universités). De plus, il représente une modalité de réponse des universités à l'éducation des adultes et/ou permanente, qui n'est pas assimilable à celle rattachée aux codes officiels et/ou dominants de la formation continue universitaire.

Concrètement, cette enquête se déroulera sur la période de septembre 2015 à juin 2016. Elle s'appuiera sur une série d'entretiens sur les activités actuelles de l'IRT, son public, ses partenaires, ses missions, ses difficultés, ses rapports avec son université d'accueil. Éventuellement, les évolutions récentes et plus anciennes. Elle comprendra de plus une consultation des archives de l'IRT, notamment les comptes-rendus de conseils et les programmes de formation. En plus de l'analyse sociologique qui éclairera le rôle des IT sous un nouvel angle, ce partenariat entre l'IRT et le CERTOP permettra de réaliser l'une des actions figurant dans le projet IRT 2016-2020, à savoir mutualiser le réseau des enseignants chercheurs et des représentants institutionnels qui interviennent dans les formations de l'IRT, en constituant des banques de données.